



**Le projet de loi El Khomri ne passera pas !**

**SAMEDI 9 AVRIL 2016**

**Grande journée de mobilisation et de  
manifestations TOUS ENSEMBLE**

**POUR LE RETRAIT INTEGRAL DU PROJET LOI TRAVAIL**

La journée de mobilisation du 31 mars 2016  
a été un véritable succès.

1,2 millions de jeunes, de salariés, de privés  
d'emplois et de retraités ont manifesté dans  
260 villes de France.

Des milliers d'heures de grève ont été  
comptabilisées dans les entreprises.

Dans le Loiret, ce sont plus de 10 000 manifestants qui se sont retrouvés à  
Orléans, Gien, Montargis, Pithiviers avec partout la même exigence : le retrait  
du projet de loi El Khomri.

**La mobilisation a doublé depuis le 9 mars !**

Les modifications apportées par le gouvernement ne changent pas le sens de ce texte ; **cette loi est régressive**. C'est la FIN DU CODE DU TRAVAIL et le retour au 18<sup>e</sup>/19<sup>e</sup>me siècle sans droits ni protections pour les salariés. Les jeunes sont lucides ; ils ne se laisseront pas manipuler par le gouvernement.

**Ils veulent décider à notre place. Ne nous laissons pas faire !**

Malgré la très forte mobilisation, le gouvernement Hollande-Valls-El Khomri entend encore manœuvrer pour tenter de maintenir son projet antisocial. Il essaie de diviser le mouvement en amadouant les jeunes ! Le gouvernement ose traiter la CGT de dinosaure alors que son projet s'inspire des conditions de travail d'un roman de Zola.

**Cette loi remettrait en cause l'égalité entre citoyens dans la République**

Les salariés ne seraient plus égaux devant la loi. Demain, il y aurait autant de versions de code du travail que d'entreprises.

**La loi travail répond aux exigences des grands patrons du Medef**

L'objectif est de baisser « le coût » du travail, d'assouplir les critères du licenciement économique, et d'étendre les accords d'entreprises pour travailler plus, gagner moins et faciliter les licenciements **pour sécuriser l'argent des actionnaires** des grandes entreprises : 56 milliards de dividendes versés en 2014 !

3 Manifestations unitaires  
CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF  
14H30  
Orléans Parvis de la Cathédrale  
Montargis Place du Pâtis  
Gien Place de la Victoire

## **Demain tout serait défini dans l'entreprise par accord, ce qui permettrait aux patrons :**

- de renforcer le lien de subordination du salarié vis-à-vis de l'employeur par le chantage à l'emploi sur les salariés et leurs représentants,
- de ne plus payer de majoration des heures supplémentaires. La modulation du temps de travail pourrait être étendue. Les 35 heures légales deviendraient obsolètes avec l'annualisation du temps de travail sur 3 ans,
- de ne plus garantir les jours de congés pour événements de familles,
- de fractionner les 11 heures consécutives de repos,
- de généraliser le travail en forfait jours ou semaine,
- de faciliter les licenciements économiques dès une baisse régulière du chiffre d'affaires,
- de licencier pour motif économique sans cause réelle et sérieuse tous les salariés qui refuseraient les clauses d'un accord d'entreprise.

Dans le projet de loi travail, par un simple référendum d'entreprise manipulé par l'employeur, le syndicat majoritaire ne pourrait plus s'opposer à un accord au rabais.

La loi du travail ne créerait pas d'emplois. Ce serait au contraire plus de précarité et plus de flexibilité.

## **La CGT propose et réaffirme :**

- l'augmentation immédiate des salaires et la réduction du temps de travail à 32 heures sont des solutions pour retrouver le plein emploi stable,
- la nécessité d'un code du travail protecteur avec des droits nouveaux pour une réelle sécurisation des parcours professionnels. Il ne s'agit pas de réduire le Code à une sorte de déclaration de principes ou de droits fondamentaux.

**Il faut donner des nouveaux droits aux salariés !**

L'urgence est de se mobiliser le 9 avril pour le retrait du projet du gouvernement. En effet, seul son retrait permettra de travailler sur de nouvelles bases pour élaborer un véritable code du travail, porteur de progrès et de justice sociale dignes du 21<sup>ème</sup> siècle.

**Ni amendable, ni négociable. La seule issue : le RETRAIT INTEGRAL.**

## **Amplifions la mobilisation !**

**C'est notre avenir en tant que salarié et aussi celui de nos enfants.**

**Les organisations syndicales CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF appellent à une journée de mobilisation. Venez nombreux en famille le samedi 9 avril avec 3 Manifestations unitaires dans le Loiret**